

LES LIVRES, TÉMOINS DU DIALOGUE
ENTRE JANSÉNISME ET PROTESTANTISME ?

L'exemple de la bibliothèque
de Charles-Joachim Colbert de Croissy.

par Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD

On peut dire sans exagération que Charles-Joachim Colbert est l'une des grandes figures du jansénisme au début du XVIII^e siècle. S'il ne fait pas partie des théologiens qui sont à l'origine de l'appel contre la bulle *Unigenitus* de 1717¹, il est un des quatre évêques responsables de cet appel.

La plupart de ses écrits, rassemblés et publiés en trois volumes après sa mort, touchent d'ailleurs aux questions jansénistes qui agitent l'Eglise au début du XVIII^e siècle². Il y a d'abord, dans le premier volume, tout ce qui concerne son opposition à la bulle *Unigenitus* : les actes d'appel et de renouvellement de l'appel, soit de cette constitution, soit des lettres *Pastoralis officii* (Lettres du Saint Siège contre les opposants) ; il y a ensuite ses écrits sur le Formulaire, sur le concile qu'on projetait d'assembler contre lui à Narbonne, sur celui d'Embrun qui a condamné un autre des évêques appelants, Jean Soanen, évêque de Senez. Le second volume réunit des lettres et mandements plus théologiques. La plupart défendent des miracles produits en faveur des appelants contre les lettres pastorales de Languet, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens,

1. Catherine Maire, « L'Eglise et la Nation : du dépôt de la vérité au dépôt des lois. La trajectoire janséniste au XVIII^e siècle » *Annales E.S.C.*, septembre-octobre 1991, p. 1177-1205.

2. Charles-Joachim Colbert, *Les œuvres de messire Charles-Joachim Colbert évêque de Montpellier*, Cologne, 1740, 3 vol. Nous mettons à part le troisième volume qui est un recueil de lettres.

champion du camp constitutionnaire et adversaire déclaré de l'évêque de Montpellier. Mais il s'y trouve aussi des lettres pastorales (du 31 décembre 1727 ou du 30 décembre 1728) dans lesquelles Colbert défend tel ou tel ouvrage émanant des Messieurs de Port-Royal et condamnés, soit par l'évêque de Carcassonne (Chateaufort de Rochebonne), soit par l'évêque de Marseille (Belsunce). Il s'agit de *L'Année chrétienne* de Le Tourneux, des *Heures de Port-Royal*, des *Pensées chrétiennes tirées de l'Écriture sainte et des Saints Pères* ou de la *Morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'oraison dominicale* de Floriot, appelée plus communément la *Morale du Pater*³. A côté de ces ouvrages, tous recensés par le *Dictionnaire des livres jansénistes*⁴, Colbert s'en prend à des écrits qui, eux, provoquent le déchaînement des *Nouvelles Ecclésiastiques* : le *Testament spirituel* de Foresta de Colongue, dans lequel l'évêque d'Apt résumait tous ces griefs contre la doctrine des appelants⁵ ; *l'Histoire du peuple de Dieu* du jésuite Berruyer, qui tendait à atténuer, par souci d'apologétique, le scandale des mystères du christianisme⁶. Enfin, dans un mandement qui ne fut publié qu'après sa mort, Colbert condamnait *l'Histoire du concile de Trente* de Fra Paolo Sarpi traduite par Le Cou-

3. Le Tourneux, *L'Année chrétienne contenant les Messes du Dimanche, Fêtes, Fériés & Fêtes de toute l'année en latin & en français, avec l'Explication des Epîtres et des Évangiles & un abrégé de la vie des saints dont on fait l'office*, Paris, 1682-1701, 13 vol., livre condamné par Innocent XII en 1691 ; Le Maistre de Sacy (Dumont), *Heures de Port-Royal*, 1668 ; Paccori, *les Pensées chrétiennes tirées de l'écriture sainte et des Saints Pères*, Paris, 1727? ; Floriot, *Morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'oraison dominicale*, Rouen, 1672.

4. (Patouillet), *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme*, Anvers, 1752, t. I, p. 63-70 ; t. II, p. 177-182 ; t. III, p. 226 et p. 133-142.

5. Foresta de Colongue avait publié un mandement contre le cas de conscience (4 février 1703) et condamné, par une ordonnance du 15 octobre de la même année, les *Réflexions morales* de Quesnel ; il avait également condamné, par un mandement de 1710, la *Théologie* de l'Herminier (*Nouvelles Ecclésiastiques*, 6 avril 1728). C'est à Foresta de Colongue qu'est dédiée la *Lettre* dans laquelle le mystique Malaval se justifie des accusations de quiétisme portées à son encontre (Marseille, 1695).

6. L'ouvrage de Berruyer *l'Histoire du peuple de Dieu* (1728-1758), a encouru plusieurs condamnations de Rome : en 1734 et 1757 (pour la première partie) ; en 1753 (2^e partie) ; en 1758 (3^e partie). Les *Nouvelles Ecclésiastiques* du 23 avril 1729 affirment que Le texte (de l'Écriture sainte) « y est tellement défiguré qu'on ne l'y connoît plus, & bien loin que la sainte Majesté de ce livre divin ait été conservée & respectée, il semble qu'on n'ait eu en vue que de le rabaisser & d'en faire perdre le goût. On y fait tenir à Dieu même le langage de Molina... »

rayer, génovéfain célèbre, accusé de jansénisme et en voie de se convertir au protestantisme⁷. Rien dans cette énumération, ni les auteurs, ni les ouvrages, qui concerne à proprement parler le protestantisme. Cette question n'affleure que par le biais de la condamnation de l'ouvrage de Le Courayer, personnage doublement intéressant à ce propos, puisqu'il s'agit justement d'un janséniste qui, pendant des années, poursuit la tentative, amorcée par le primat Wake et les docteurs appelants de la Sorbonne, de rapprocher Rome et l'église anglicane⁸.

Indépendamment de ses écrits, Colbert s'est-il mieux intéressé aux protestants dans sa pastorale diocésaine ? Il semble que ce soit le cas. Dans ses fréquentes visites pastorales, par exemple, il s'enquiert des Nouveaux Convertis de chaque localité⁹. Mais est-il si différent alors de tout évêque de la Réforme catholique ? Dans l'ensemble de la France, après la révocation de l'Edit de Nantes, la question des Nouveaux Convertis est posée dans 52 % des paroisses des diocèses visités¹⁰. Colbert montre toutefois un réel intérêt pour les protestants de son diocèse à partir d'une autre publication, celle du célèbre catéchisme de Montpellier écrit par le père François-Aimé Poujet, et dont la première édition (Paris, 1702) a pour titre exact : *Instructions générales en forme de catéchisme où l'on explique en abrégé, par l'Ecriture sainte et par la tradition, l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise, imprimées par ordre de messire Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens et des nouveaux catholiques de son diocèse et de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, Avec deux catéchismes à l'usage des enfants*. Ce titre montre clairement l'orientation du catéchisme : il est « historique » et tourné vers la pastorale des Nou-

7. Pierre-François Le Courayer, *Histoire du concile de Trente, ... par fra Paolo Sarpi, avec des notes*, Londres, 1738. L'archevêque d'Embrun, Guérin de Tencin, dénonce également cet ouvrage dans une *Instruction pastorale et Ordonnance* du 14 août 1737 (Paris, 1738) citée par Colbert.

8. Edmond Préclin, *L'Union des églises gallicanes et anglicanes. Une tentative au temps de Louis XV. P.-F. Le Courayer (de 1681 à 1732) et Guillaume Wake*, Paris, 1928.

9. J. Segondy, « Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier avant la bulle *Unigenitus* », *Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*. XXXIII^e - XXXIV^e et XXXVI^e Congrès. Bagnols. Narbonne. Lodève, 1959-1960-1963, p. 27-42.

10. Marie-Hélène et Michel Froeschlé-Chopard, *Atlas de la réforme pastorale en France de 1550 à 1790*, Paris, 1986, p. 63-64 et cartes 92 et 93.

veaux Convertis. Il renvoie à chaque page à des passages de l'Écriture ou des Pères. Cette préoccupation du catéchisme rejoint celle des prêtres jansénistes du diocèse de Montpellier qui, soit par politique délibérée soit par coïncidence, exercent leur ministère dans des paroisses où il existe des Nouveaux Convertis¹¹. Il semble qu'il y ait eu une sensibilité spécifique envers les réformés, caractéristique du jansénisme au quotidien, et commune à l'évêque et à des prêtres que Colbert protégera jusqu'à son dernier souffle¹².

Les livres de l'évêque de Montpellier reflètent-ils ce double aspect, à la fois polémique et pastoral, de la vie intellectuelle de leur possesseur ? Certes tous les écrits de Colbert ne viennent pas directement de sa plume. L'évêque de Montpellier a ses théologiens. Sa bibliothèque est probablement autant leur lieu d'étude que le sien. On peut légitimement regarder les livres qui la composent comme les instruments de travail que Colbert offre à ses proches collaborateurs comme à lui-même. Mais que cette bibliothèque soit utilisée par une ou deux personnes proches de l'évêque ne diminue en rien son intérêt pour notre propos. Possédée et enrichie par Colbert, elle reste un témoin irremplaçable des préoccupations de l'évêque janséniste qui fut à la tête du diocèse de Montpellier au début du XVIII^e siècle.

Bien que la plupart des livres soient aujourd'hui totalement dispersés et leur trace à jamais perdue semble-t-il¹³, on peut les étudier à partir de leur catalogue¹⁴, publié en vue de leur vente par les administrateurs de l'hôpital général de Montpellier à qui Colbert avait légué tous ses biens¹⁵.

11. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Entre frères ennemis, les prêtres jansénistes de Montpellier témoins de la vérité », *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne, Mélanges offerts à Robert Sauzet*, Tours, 1995, t. 1, p. 189-200.

12. Abbé Valentin Durand, *Le Jansénisme au XVIII^e siècle et Joachim Colbert, évêque de Montpellier (1696-1738)*, Toulouse, 1907.

13. Dom André Cabassut, O.S.B., « Notice sur dix-huit manuscrits d'origine montpelliéraine conservés à Cambridge », *Mémoires de la société archéologique de Montpellier*, deuxième série, t. VIII, Montpellier, 1922, p. 215-224.

14. *Catalogus librorum bibliothecae illustrississimi ac reverendissimi D.D. Caroli-Joachimi Colbert de Croissi episcopi montispessulani*, s.l., 1740, 2 vol.

15. Une clause du testament de Colbert prévoyait cependant, au sujet de ses livres, que « si M. le marquis de Torcy [son] frère et, à son refus, quelque autre personne de [sa] famille avait envie de les acquérir », ils leur soient remis moyennant la somme de 60 000 livres (Abbé Valentin Durand, op. cit., p. 357).

Les caractéristiques générales de la bibliothèque

La bibliothèque de l'évêque de Montpellier est importante. D'après Dom Martène, cette bibliothèque renfermait « au moins treize mille volumes, tous bien choisis et bien conditionnez, et plusieurs manuscrits forts curieux »¹⁶. Le catalogue que les administrateurs de l'hôpital général en font dresser en 1740 compte, manuscrits mis à part (144 titres, 406 volumes), plus de 8 000 titres, soit en effet plus de 13 000 volumes¹⁷. Il présente les ouvrages à partir de différentes rubriques qu'il est aisé de regrouper dans les grandes catégories des libraires de Paris : *Théologie, Droit, Sciences et Arts, Belles-Lettres, Histoire*¹⁸. Après quelques modifications nécessaires¹⁹, cette classification permet immédiatement de comparer les livres de Charles-Joachim Colbert à d'autres collections épiscopales, soit contemporaines, comme celle de Jean-Baptiste Massillon (1 126 titres, 2 500 volumes), soit un peu plus anciennes, comme celle de Charles-Maurice Le Tellier évaluée à 16 000 volumes²⁰.

Dans le catalogue de la bibliothèque de Colbert, les titres donnent la préférence à la *Théologie*. La catégorie qui vient ensuite est l'*Histoire*. Les *Sciences et Arts*, le *Droit* et les *Belles-Lettres* se partagent le dernier tiers de la collection :

16. [Dom Martène et Dom Durand], *Voyage littéraire de deux bénédictins de la compagnie de Saint Maur*, Paris, 1717, 1^{re} partie, p. 312.

17. Pour le dénombrement des volumes présents dans ce catalogue, nous remercions vivement de son obligeance M. Guy Barral, qui nous a aimablement communiqué ses résultats. Nous le remercions également pour tous les renseignements concernant les rares livres provenant de la bibliothèque de Charles-Joachim Colbert, actuellement conservés à la Bibliothèque Municipale de Montpellier.

18. Afin de différencier les catégories des libraires de Paris de ce que l'on nomme communément théologie, droit, sciences et arts, etc., nous les écrivons comme ci-dessus, avec une majuscule et en italiques.

19. Le catalogue met en Droit les conciles et la liturgie, habituellement placés dans la Théologie, en Belles-Lettres les bibliographies et les catalogues de bibliothèques, alors qu'on les place généralement en Histoire. Voir Brunet, *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres*, Paris, 1860 - 1865, 6 vol., t. VI, *Table méthodique*. Nous avons utilisé la classification de Brunet pour comparer entre elles les différentes bibliothèques.

20. Pour la bibliothèque de Massillon, voir J. Erhard et J. Renwick, *Catalogue de la bibliothèque de Jean-Baptiste Massillon*, Clermont-Ferrand, 1977 ; Massillon établit ce catalogue en 1737, mais il le complète ensuite jusqu'à sa mort, en 1742. Pour la bibliothèque de Le Tellier, voir Nicolas Petit, « La bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève, dans Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*, Paris, 1988, p. 22-25.

CATEGORIES	TOTAL DES TITRES	POURCENTAGES
THEOLOGIE	3215	40 %
DROIT	884	11 %
SCIENCES ET ARTS	994	12 %
BELLES-LETTRES	874	11 %
HISTOIRE	2104	26 %
RECUEILS	34	0 %
TOTAL	8105	100 %

La riche bibliothèque de Le Tellier, dont le catalogue a été imprimé à la fin du XVII^e siècle, accorde plus d'importance à l'*Histoire* (33 %), et moins aux *Sciences et Arts* (6 %) ²¹. Quant à la modeste collection de l'évêque de Clermont, plus directement axée sur la *Théologie* (44,5 % des titres), elle présente, comme les précédentes, une forte tendance historisante, alors que les trois autres catégories ne dépassent pas 9 % ²².

L'importance de la *Théologie* et de l'*Histoire*, commune à ces trois bibliothèques, se retrouve aussi dans des collections épiscopales plus anciennes, prestigieuse ou modeste, comme celles de Richelieu ou de Cohon ²³, dans des collections plus spécialisées, comme celle de Godeau, où les *Belles-Lettres* occupent pourtant la seconde place ²⁴. Certes, la comparaison vaudrait d'être faite avec un plus

21. Philippe Dubois, *Bibliotheca telleriana...*, Paris, 1693. Nous avons évalué la collection de Le Tellier à partir du nombre de pages de la *Bibliotheca telleriana* consacrées aux ouvrages de chaque catégorie. Cette évaluation, quoique globale, reste proche de la réalité. Les pourcentages ainsi obtenus sont les suivants : Théologie, 38 % ; Droit, 14 % ; Sciences et Arts, 6 % ; Belles-Lettres, 9 % ; Histoire, 33 %.

22. Les proportions des différentes catégories de cette bibliothèque ont été établies à partir de J. Erhard et J. Renwick, *Catalogue...*, *op. cit.*, tableau p. 20. On trouve : Théologie, 44,5 % ; Droit, 9 % ; Sciences et Arts et Belles-Lettres réunis dans un ensemble intitulé « mélanges », 18 % ; Histoire, 28,5 %.

23. Jacqueline Artier, « La bibliothèque du cardinal de Richelieu », dans Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques...*, *op. cit.*, p. 127-133 ; Robert Sauzet, *Contre-Réforme et réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Lille, 1978, p. 299-306 ; id., « Une bibliothèque épiscopale au XVII^e siècle ; les commandes d'Anthime-Denis Cohon, évêque de Nîmes », dans *Chroniques des frères ennemis. Catholiques et protestants à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècle*, Caen, 1992, p. 103-115.

24. Yves Giraud, « La bibliothèque d'Antoine Godeau évêque et académicien », dans *Revue française d'histoire du livre*, Bordeaux, n° 9, 1975, p. 3-35. Godeau fait éditer le catalogue de ses livres en 1666, les 31 rubriques qu'il com-

grand nombre de bibliothèques épiscopales, mais elle ne permet pas de déduire une grande originalité des livres de Charles-Joachim Colbert. L'évêque janséniste de Montpellier a, dans les grandes lignes, des préoccupations communes à celles de ses confrères²⁵.

Il faut se rappeler néanmoins que cette collection n'a pas été totalement constituée par Colbert. Un mémoire manuscrit des administrateurs de l'Hôpital général, destiné à présenter le catalogue des livres au « lecteur érudit » et acheteur éventuel, rappelle quelles en furent les différentes étapes²⁶. Un premier fonds, riche d'ouvrages en langues anciennes et particulièrement en hébreu, provenait de l'érudit Plantavit de la Pause, évêque de Lodève²⁷. François Bosquet, son successeur sur ce siège en 1648, acheta cette bibliothèque qu'il transporta à Montpellier lorsqu'il fut nommé évêque de cette ville. Autre savant prélat, Bosquet s'est employé, nous dit le même mémoire, à compléter la collection en ouvrages de droit²⁸. Il reçut également une partie de la bibliothèque de son ami Pierre de Marca, archevêque de Toulouse. Bosquet transmet sa bibliothèque à son neveu et successeur sur le siège de Montpellier, Charles de Pradel, qui l'augmenta à son tour et qui légua tous ses biens à l'hôpital²⁹. C'est cet ensemble d'ouvrages que Colbert rachète lorsqu'il arrive à Montpellier et qu'il enrichit de sa propre bibliothèque et de ses acquisitions durant les quarante-deux années de son épiscopat³⁰.

porte permettent l'évaluation suivante : Théologie, 35 % ; Belles-Lettres, 29 % ; Histoire, 23,5 % ; Sciences et Arts, 7 % et Droit 2,5 % (Voir O. Baudot, « Les tribulations d'une bibliothèque : le témoignage des ex-libris des livres du séminaire de Vence », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France, Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, t. 83, n° 210, janvier-juin 1977, p. 97-115.

25. Toutefois, on le sait, le classement des libraires de Paris qui procède par très grands ensembles, bien qu'inévitable, ne rend compte que de l'allure générale des fonds, non de leurs aspects spécifiques (voir Claude Jolly, « Introduction », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, op. cit., p. 3-7).

26. A.D. de l'Hérault (A.D.H.) B 141.

27. Plantavit de la Pause meurt en 1651. Il a publié un dictionnaire de langue hébraïque en trois volumes in-folio parus à Lodève (1644-1645).

28. François Bosquet meurt en 1676. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont on trouvera la liste dans : Abbé Henry, *François Bosquet, intendant de Guyenne et de Languedoc, évêque de Montpellier. Etude sur une administration civile et ecclésiastique au XVII^e siècle*, Paris, 1889, appendice, p. 721.

29. Charles de Pradel, évêque de Montpellier de 1676 à 1696, est le prédécesseur immédiat de Colbert.

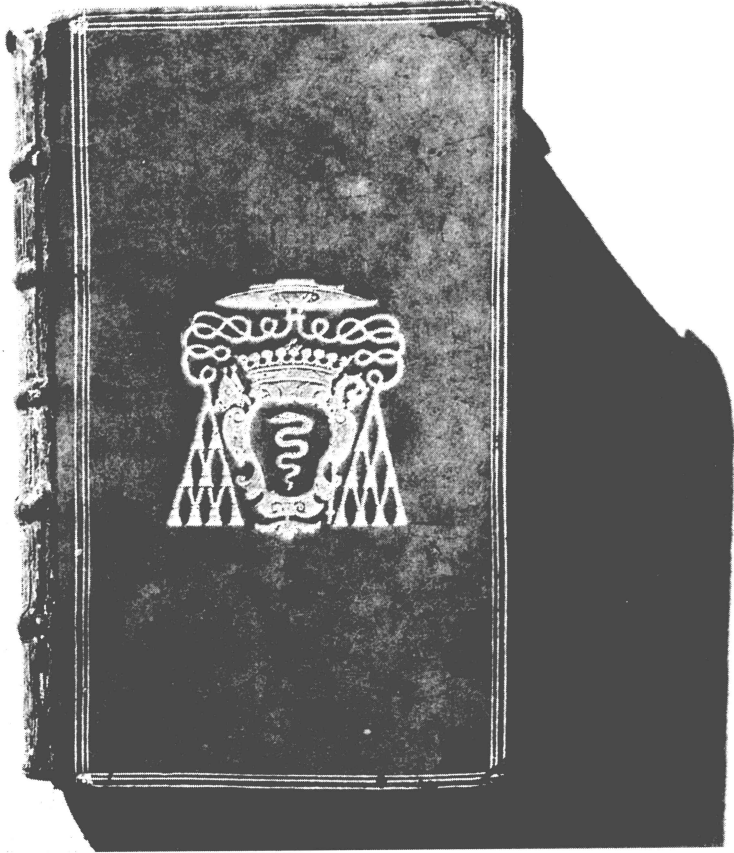
30. Charles-Joachim Colbert est évêque de Montpellier de 1696 à 1738. Sa bibliothèque ne doit presque rien aux Colbert. C'est à peine si, en 1720, à la vente de la Marquise de Croissy, deux ballots de livres sont achetés : (A.D.H.) B 134.

Il s'agit donc d'une collection ayant appartenu à quatre prélats successifs, d'un fonds très abondant provenant d'évêques bibliophiles dans lequel il est impossible de distinguer l'apport spécifique du dernier d'entre eux. Certes, il n'est pas douteux que Colbert a procédé à des achats rétrospectifs : sur les dix livres de la bibliothèque municipale de Montpellier portant ses armes, cinq sont parus avant son épiscopat et ont été reliés (et sans doute acquis) pendant celui-ci³¹. Toutefois, les dates des ouvrages paraissent révélatrices des différentes strates de la bibliothèque. Ainsi, parmi les ouvrages du fonds hébraïque, qui compte près de 200 titres, un seul titre est publié après 1696, alors que, sur les 86 autres titres datés, 71 sont parus avant 1648 et semblent, de ce fait, provenir de la collection rassemblée par Plantavit de la Pause. Inversement, si l'on considère les 141 ouvrages rangés dans les *Controversiae theologiae dogmaticae adscriptae, Maxime de gratia et libero arbitrio*, on constate que les dates de parution présentent deux périodes privilégiées : les deux décennies autour de 1650, période du premier jansénisme ; la décennie 1700-1709, qui voit resurgir les querelles après la publication du cas de conscience. Cette courbe, très significative, peut porter cette fois la marque de celui que ses amis appelants nommaient « le grand Colbert ». Mais sans certitude absolue, car François Bosquet, qui fut envoyé en 1654 auprès du pape pour les affaires du premier jansénisme, a pu aussi se constituer, parmi le grand nombre de ses ouvrages, une importante collection de libelles sur le sujet³².

Il est donc nécessaire de borner notre analyse aux ouvrages parus en 1696 ou après, au nombre de 1262, les seuls dont nous soyons certains qu'ils ont été acquis par Charles-Joachim Colbert. C'est un ensemble non négligeable, constituant 17 % des titres datés. Ce pourcentage peut être considéré comme un seuil. En deçà de 17 % se rangent les matières pour lesquelles l'évêque de Montpellier marque un moindre intérêt : *Droit, Sciences et Arts, Belles-Lettres*. Au-delà, nous sommes dans ses domaines de prédilection : *Théologie et Histoire*.

31. Guy Barral, « Un évêque de combat », *Bulletin historique de la ville de Montpellier*, à paraître.

32. Abbé Henry, *François Bosquet,....*, *op. cit.* : p. 368 et p. 634-635, note 1 : Bosquet, dans une lettre au P. Combefis datée du 27 janvier 1666, estime sa bibliothèque à « plus de sept mille volumes avec quelques manuscrits assez curieux ».



Ouvrage aux armes de Charles-Joachim Colbert de Croissy
(Bibliothèque municipale de Montpellier)

CATEGORIES	TOTAL DES titres datés	TITRES récents	PROPORTION des titres récents dans chaque catégorie
THEOLOGIE	2949	517	18 %
DROIT	848	76	9 %
SCIENCES ET ARTS	933	72	8 %
BELLES-LETTRES	822	118	14 %
HISTOIRE	2030	479	24 %
RECUEILS	0		
TOTAL	7582	1262	17 %

Mais une analyse plus fine est nécessaire, car les différences peuvent être fort grandes selon tel ou tel type d'ouvrages d'une même catégorie. Prenons à titre d'exemple, les trois ensembles qui constituent l'Écriture sainte : les Bibles (ou livres particuliers de la Bible), les commentaires d'auteurs juifs et les commentaires d'auteurs chrétiens. Dans la totalité de la bibliothèque, ces trois ensembles comptent respectivement 197, 87 et 250 titres datés, et les acquisitions effectuées à partir de 1696 s'y élèvent, respectivement, à 23 %, 1 %, et 11 %³³. Ces proportions confirment ce que l'on a déjà souligné plus haut : la production des auteurs juifs n'intéresse pas notre évêque janséniste. Par ailleurs, il complète moyennement la collection des commentaires chrétiens : 27 titres seulement sur 250. En revanche, il manifeste une forte prédilection pour le texte sacré par rapport à tous les commentaires ou interprètes de la Bible.

Suivant ce fil conducteur, on peut brosser à larges traits les caractéristiques des livres récents achetés par Charles-Joachim Colbert³⁴.

Cet apport est bien médiocre dans certains domaines. Les ouvrages de mystique ou de philosophie sont particulièrement délaissés. Les livres de droit civil, les grammaires et les dictionnaires, les ouvrages de sciences n'ont guère plus de succès. Plus étonnant, les écrits de droit canon, ceux des interprètes de l'Écriture ou des saints Pères n'occupent que 10 à 11 % de chaque catégorie. Au delà des 20 %,

33. Ces pourcentages ne tiennent compte, bien évidemment, que des ouvrages datés. Les ouvrages non datés représentent 6 % de l'ensemble des titres.

34. Voir le Tableau ci-contre intitulé : « Bibliothèque de Charles-Joachim Colbert de Croissy. Importance relative des ouvrages récents dans l'ensemble des ouvrages datés ».

IMPORTANCE RELATIVE DES OUVRAGES RECENTS
DANS L'ENSEMBLE DES OUVRAGES DATES

	TOTAL DES TITRES DATES	TITRES RECENTS	PROPORTION DES TITRES RECENTS dans chaque catégorie %
THEOLOGIE	chiffres absolus		
ECRITURE SAINTE	534	74	14
LITURGIE	125	27	22
CONCILES	164	26	16
SAINTS PERES	368	41	11
THEOLOGIE DOGMATIQUE	237	56	24
THEOLOGIE MORALE	157	36	23
THEOLOGIE PARENETIQUE	127	5	4
THEOLOGIE MYSTIQUE	294	15	5
THEOLOGIE POLEMIQUE	943	237	25
DROIT	chiffres absolus		%
DROIT CANON	562	54	10
DROIT CIVIL	286	22	8
SCIENCES ET ARTS	chiffres absolus		%
PHILOSOPHIE	302	12	4
SCIENCES	491	40	8
ARTS	140	20	14
BELLES-LETTRES	chiffres absolus		%
GRAMMAIRE	207	17	8
PHILOLOGIE	191	34	18
LITTÉRATURE	424	67	16
HISTOIRE	chiffres absolus		%
GEOGRAPHIE, VOYAGES	252	80	32
HISTOIRE UNIVERSELLE	126	31	25
HISTOIRE ECCLESIASTIQUE	636	121	19
HISTOIRE ANCIENNE	178	38	21
HISTOIRE MODERNE	699	145	21
BIOGRAPHIES	66	24	36
BIBLIOGRAPHIE	73	40	55

on peut dire que l'on atteint les domaines dans lesquels le poids des livres nouveaux se fait sentir. En *Théologie*, il s'agit de la liturgie, de la théologie dogmatique et morale et surtout de la théologie polémique. En *Histoire*, outre les ouvrages classés dans « bibliographie » qui sont en majorité des ouvrages récents, il s'agit des biographies, de l'histoire de la France, de la géographie et des voyages.

Ces nouvelles acquisitions viennent-elles combler des manques ? On peut penser, par exemple, que l'importance grandissante des récits de voyage correspond à la multiplication des utopies à partir du début du XVIII^e siècle dans la production imprimée³⁵, que le petit nombre d'ouvrages récents des saints Pères s'explique par l'existence d'une collection plus ancienne et déjà riche, qui ne pousse guère à de nouveaux achats. Pourtant, il semble bien que l'existence de livres plus anciens n'ait pas vraiment influé sur les acquisitions de Colbert.

Voyons quelques exemples. Ce sont les ouvrages d'histoire moderne qui sont les plus nombreux tant dans la totalité des livres d'histoire que parmi ceux qui ont été publiés en 1696 ou après. Ainsi, dans ce domaine, les acquisitions récentes ne viennent pas compléter des déficiences mais elles viennent au contraire confirmer des orientations déjà perceptibles dans l'ensemble du fonds. Il en est de même pour les ouvrages de théologie polémique. Certes, on peut supposer que, par des achats rétrospectifs, notre évêque soit aussi en partie responsable de l'importance de ces livres dans la totalité du fonds, mais il ne craint pas de les multiplier par des écrits récents³⁶.

Ainsi, dans les matières les plus fournies de la bibliothèque, les caractéristiques des livres récents ne semblent pas contredire celles de l'ensemble de la bibliothèque. En outre, ces ouvrages d'actualité ne se distribuent pas d'une façon vraiment différente de ceux de l'ensemble du catalogue.

35. Jean-Marie Goulemot, « Nouveautés : les utopies », *Histoire de l'édition française*. t. II, *Le Livre triomphant (1660 - 1830)*, (Roger Chartier et Henri-Jean Martin, éd.), nouvelle édition, 1990, p. 285-297.

36. Les livres de polémique sont, au total, 987. La polémique représente ainsi 30 % de la totalité de la théologie ; mais elle atteint près de la moitié des ouvrages publiés en cette matière à partir de 1696.

CATEGORIES	TITRES RECENTS	POURCENTAGES
THEOLOGIE	517	41 %
DROIT	76	6 %
SCIENCES ET ARTS	72	6 %
BELLES-LETTRES	118	9 %
HISTOIRE	479	38 %
TOTAL	1262	100 %

Ils accentuent toutefois l'importance de l'*Histoire* aux dépens des catégories encore plus délaissées : *Droit*, *Sciences et Arts*, *Belles-Lettres*. Ils accordent à la *Théologie* une place comparable à celle qu'elle occupe dans l'ensemble de la production imprimée à la même époque (en 1723-1727, le livre religieux représente 35 % des permissions publiques³⁷). Au contraire, la part de l'*Histoire* y est autrement plus importante (en 1715-1719, l'*Histoire* n'occupe que 14 % des demandes de privilèges). En ce domaine, l'évêque de Montpellier, comme d'autres prélats, montre une grande curiosité qui, à la même époque, ne se rencontre que dans le *Journal des Savants* ou les *Mémoires de Trévoux*³⁸.

Au-delà de ces grands ensembles, voici comment se présentent, par ordre décroissant et selon les chapitres du catalogue imprimé, les matières des ouvrages publiés à partir de 1696 :

Chapitres	Nombre de titres
Controverse et polémique	237
Histoire moderne	145
Histoire ecclésiastique	121
Théologie	112
Géographie, voyages	80
Ecriture sainte et interprètes	74
Littérature	67
Droit canonique et ecclésiastique	54
Saints Pères	41

37. Henri-Jean Martin, « Une croissance séculaire », dans *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le Livre triomphant* (sous la direction de Roger Chartier et Henri-Jean Martin), Paris, 1990, 2^e édition, p. 121.

38. François Furet, « La librairie du royaume de France au XVIII^e siècle » ; Jean Ehrard et Jacques Roger, « Le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux*. Essai d'une étude quantitative », *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle* (sous la direction de François Furet), Paris - La Haye, 1965, p. 3-32 et p. 33-59.

Sciences (toutes les sciences)	40
Bibliographie et journaux	40
Histoire ancienne	38
Philologie	34
Histoire universelle et chronologie	31
Liturgie	27
Conciles	26
Biographies	24
Droit civil	22
Arts	20
Grammaires et dictionnaires	17
Philosophie	12

Les quatre premières matières rassemblent la moitié de ces ouvrages. Trois d'entre elles concernent des livres religieux. Mais en seconde position se hisse une partie de l'histoire profane, l'histoire moderne, qui concerne l'histoire des différents pays et particulièrement celle de la France.

Parmi les sujets qui rassemblent plus de 50 titres, on remarque la fréquence des récits de voyages, dont le nombre dépasse celui des Bibles et de leurs commentaires, ainsi que la relative importance de la littérature et du droit canonique.

En deçà, on entre dans un monde qui intéresse moins Colbert. On a déjà signalé le peu de titres nouveaux pour les ouvrages des saints Pères. On peut aussi relever la faiblesse des sciences exactes qui, bien que nous les ayons toutes rassemblées, ne comptent que 40 titres. A cette absence de préoccupation scientifique, fait écho l'extrême pauvreté des ouvrages de philosophie.

Au total, ces ouvrages de publication récente rangés par ordre décroissant montrent la prégnance d'une préoccupation chez Charles-Joachim Colbert, celle de la polémique. A l'autre bout de la chaîne, cette liste avoue aussi le peu de cas qu'il semble accorder à la réflexion théorique, philosophique ou scientifique.

La philosophie est en effet la matière la plus pauvre de cette bibliothèque. Elle comprend trois titres classés en « Philosophie ancienne et récente » qui sont une *Histoire de la philosophie* de Stanley, les *Œuvres* de Platon et *L'Usage de la raison et de la foi*, ouvrage apologétique du cartésien Régis. Les neuf autres titres, classés en « morale » portent la marque soit de l'influence anglaise (Clarke, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu, Des devoirs de la religion naturelle et de la vérité de la religion chrétienne* ; Locke, *Œuvres diverses, Essai philosophique sur le gouvernement civil* ; Steele, *Le Spectateur ou le Socrate moderne*), soit d'un souci

plutôt politique d'organisation de la cité (Puffendorf, *Les Devoirs de l'Homme et du citoyen, tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi naturelle* traduits par Barbeyrac *Réflexions sur le Traité de la dîme royale de M. le Maréchal de Vauban* de Pottier de la Hestroye).

Les sciences, comme la philosophie dont elles sont encore si proches au XVIII^e siècle, accusent la même pauvreté. C'est la médecine, qui compte le plus de titres (15). Les sciences naturelles viennent ensuite (9 titres, dont Pluche, *Le Spectacle de la nature*, Paris, 1733, 3^e édition), ainsi que les mathématiques et l'astronomie (9 titres également). La physique occupe le dernier rang avec 7 ouvrages. Celle-ci, excepté l'*Optique* de Newton, est essentiellement constituée par les publications de l'Académie Royale des Sciences.

Bien que tous ces ouvrages manifestent, tant en philosophie qu'en physique, une certaine ouverture de Colbert aux idées nouvelles, peut-on y voir autre chose, étant donné leur petit nombre, que l'intérêt de l'honnête homme éclairé ?

Cette bibliothèque des livres récents montre, au contraire, que toute l'activité intellectuelle de l'évêque de Montpellier se tourne vers les luttes doctrinales, les controverses, qui constituent près de la moitié des ouvrages de théologie publiés à partir de 1696 (46 %).

2. Les ouvrages de controverse : faiblesse du protestantisme.

La composition de la bibliothèque récente de l'évêque de Montpellier conduit donc à une étude plus poussée des 237 ouvrages rangés sous le titre de « *Controversiae theologicae* ». Ils sont regroupés en différents chapitres : controverses au sujet de la grâce et du libre arbitre ; controverses de théologie morale ; controverses au sujet des cultes chinois, du quiétisme, de la bulle *Unigenitus* ; enfin, théologie polémique ou controverse proprement dite. Par ordre décroissant, ils se distribuent de la manière suivante :

CHAPITRES	NOMBRE DE TITRES
Bulle <i>Unigenitus</i>	86
Grâce et libre arbitre	51
Controverse	46
Querelle des rites chinois	23
Théologie morale	20
Quiétisme	11

On voit immédiatement quels sont les sujets qui importent le plus à Charles-Joachim Colbert.

On ne sera pas étonné que, dans ce domaine, la polémique autour de l'acceptation ou du refus de la constitution *Unigenitus* soit ce qui préoccupe le plus un prélat qui lance en 1717, avec trois de ses confrères, l'appel contre cette constitution.

Il est également normal que l'on trouve parmi ces livres récents la plupart des titres concernant le quiétisme ou les rites chinois, qui sont alors également des questions d'actualité. Mais ces questions restent ici secondaires. Il en est de même des écrits de théologie morale³⁹.

En revanche, après les querelles concernant la bulle *Unigenitus*, l'intérêt de l'évêque se porte essentiellement sur les ouvrages traitant de la grâce et sur les écrits de controverse au sens strict du terme.

On doit souligner tout d'abord que tous ces ouvrages privilégient un point de vue, celui que l'on peut raisonnablement prêter à Colbert. Ainsi, parmi les quatre vingt-six-titres qui traitent de la constitution *Unigenitus*, il y en a seulement quelques-uns, publiés par les prélats avec lesquels Colbert entretient une correspondance polémique (Bissy, Languet, Belsunce), qui prônent son acceptation par l'Eglise de France. En revanche, la plupart de ces écrits défendent les adversaires de la bulle. Pour tous ces auteurs, on pourrait dire, en reprenant les citations des jésuites auteurs du *Dictionnaire des livres jansénistes*, que cette constitution est un objet de mépris, parce que les propositions qu'elle proscrie « paraissent des vérités ausquelles on ne peut donner atteinte sans ébranler les fondemens de la foi »⁴⁰.

La quasi totalité de ceux qui abordent la querelle des rites chinois sont hostiles à la Compagnie de Jésus. Tous les ouvrages sur le quiétisme marquent un éloignement certain pour celui-ci, à l'exception, bien entendu, de l'*Explication des maximes des saints* de Fénelon qui se trouve aussi dans le catalogue. Parmi ces quelques livres, le point de vue réformé n'est pas absolument exclu : Colbert possède, de Pierre Jurieu, le *Traité historique contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique, sur le quiétisme et sur les démêlés de l'évêque de Meaux avec l'archevêque de Cambrai* (s. l., 1700).

39. Les 20 titres de théologie morale représentent toutefois 22 % de l'ensemble « théologie morale » du catalogue.

40. [Patouillet], *Dictionnaire des livres jansénistes*, op. cit., t. III, p. 392.

Au total, malgré une légère « ouverture » à tel ou tel écrit réformé, c'est une perspective strictement janséniste qui prévaut dans la plupart des ouvrages. Aussi, ne sera-t-on pas surpris de constater que presque tous les titres traitant des problèmes de morale ont pour objet la *Fréquente communion*, que ceux qui abordent les questions de la grâce et du libre arbitre se placent presque entièrement dans la perspective de la lutte entre jansénistes et molinistes.

Voyons les ouvrages classés sous cette dernière rubrique dans laquelle pourraient se glisser quelques livres écrits par des réformés.

On est frappé ici par la prégnance de l'histoire du jansénisme, mise au service des luttes du moment. Il y a l'*Histoire générale du Jansénisme* de Gerberon (Amsterdam, 1700) qui répond à l'*Histoire des cinq propositions de Jansénius* (Liège, 1699)⁴¹. Il y a aussi l'ouvrage de Quesnel, *La Paix de Clement IX ou démonstration de deux faussetés capitales avancées dans l'Histoire des cinq propositions* (Chambéry, 1700). Il y a encore les différents ouvrages du père Serry sur l'histoire de la congrégation de *Auxiliis*. A cela, il faudrait ajouter les écrits et libelles concernant Port-Royal, comme les *Relations* de Port-Royal par Mère Marie-Angélique Arnauld (s. l., 1716) ; les *Gémissements* sur la destruction de Port-Royal et le *Nécrologe de Port-Royal des Champs* (1723).

Au service de ces luttes, on trouve les rééditions d'auteurs comme Baius (*Opera*, Cologne, 1696) ou Thomas de Lemos (*Acta omnia congregationum de Auxiliis*, Louvain, 1702), ainsi que les ouvrages, écrits pour ou contre le cas de conscience, de Fénelon (*Instruction pastorale* 1704 & 1705), de Fouillou (*Justification du silence respectueux*, s. l., 1707) et l'*Histoire du fameux cas de conscience signé par 40 docteurs de Sorbonne* (Nancy, 1705-1711).

Les ouvrages récents traitant uniquement de la grâce et du libre arbitre sont peu nombreux. Il y a cependant le *Traité de la grâce générale* de Nicole (s.l., 1715)⁴², ainsi que deux ouvrages qui en contestent les thèses : le recueil des *Ecrits sur le système de la grâce générale, avec quelque dissertation touchant la liberté, la vue des vérités en Dieu, les péchés d'ignorance*, publié en 1715, dans lequel

41. Colonia, dans *Bibliothèque janséniste...*, 1731, donne pour auteur de cet ouvrage Dumas et une édition de Liège, 1694. Willaert, *Bibliotheca Janseniana Belgica*, Namur-Paris, 1949-1951, indique le même auteur pour une édition de Liège, 1699.

42. Première édition, Cologne, 1700.

Fouillou, Quesnel et Petitpied avaient rassemblé un ensemble de traités d'Arnauld ; les « *Réflexions sur le Traité de la grâce générale* du P. Hilarion, bénédictin de Saint Vanne »⁴³. Il y a encore sur ce même sujet deux écrits du cardinal Célestin Sfondrati, dont le plus connu, intitulé *Nodus Praedestinationis*, dans lequel l'auteur soutient que la grâce efficace pour le salut dépend de la coopération de l'homme et de la prédestination de Dieu.

Comme nous pouvons le constater, les disputes sur la grâce ne sortent pas du domaine de l'Église catholique. Ces tendances sont également celles de l'ensemble des 141 titres que le catalogue range dans cette catégorie. Leurs dates de publication ne remontent pas au-delà de 1641, et commencent de manière significative avec celle de l'*Augustinus*, édition de Paris. Excepté un ouvrage de Jurieu, *L'Esprit de M. Arnauld* (Deventer, 1684), il n'y a pas d'auteurs protestants dans cet ensemble. Il n'y a pas non plus d'ouvrages écrits contre le protestantisme. Ce n'est que parce que certains auteurs protestants ont attaqué les jansénistes que l'on rencontre, comme égarés dans l'ensemble, quelques écrits de controverse, tel le livre du janséniste Godefroy Hermant : *Défense de la Piété et de la Foy de la sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine contre les mensonges de Jean Labadie Apostat &c, par le sieur de St Julien* (Paris, 1651, première édition). De même, il n'y a qu'un nombre infime d'auteurs ayant écrit à la fois contre le jansénisme et le protestantisme. Il s'agit de Jean Salabert, chartreux, dont les *Oppositions formelles entre s. Augustin evesque d'Hippone & l'Augustin de Jansenius, evesque d'Ipre* (Paris, 1656) constituent la première pièce d'un « *Recueil de diverses pièces contre Mr Arnauld* ». Il s'agit aussi, bien évidemment, du Père Meynier, jésuite, et de son ouvrage célèbre : *Le Port-Royal & Genève d'intelligence contre le Très-Saint Sacrement de l'autel &c*, dans sa première édition, de Poitiers, 1656. Ce qui domine dans cet ensemble, ce sont les ouvrages favorables au jansénisme (75 titres), dans lesquels arrivent en tête ceux d'Arnauld (10 titres) et de Quesnel (9 titres). Comme nous l'avons noté plus haut, nombre de ces ouvrages, dont le sujet n'est finalement que le jansénisme, ont probablement été acquis par Colbert.

Il semble donc que l'ouverture de la bibliothèque de Colbert au protestantisme se limite aux ouvrages rangés sous le titre « *Theo-*

43. Ce titre correspond à la *Réfutation du système de M. Nicole touchant la grâce universelle*, s.l., 1716.

logia polemica seu haeretici et controversistae » et classés, selon l'appartenance de leurs auteurs, en deux catégories distinctes : les « hérétiques » et les « controversistes ». Ici, l'apport des ouvrages récents (46 titres) reste très limité⁴⁴.

C'est évidemment parmi les écrits que le catalogue rassemble sous l'épithète d'hérétiques que se trouvent les ouvrages protestants. Malgré leur petit nombre (28), il sont plus nombreux que ceux des auteurs catholiques « controversistes » (18 seulement). Toutefois, cette littérature réformée est loin d'être totalement constituée par des écrits de controverse. Ceux-ci se réduisent à quelques ouvrages : *La Religion des Protestants justifiée d'hérésie & sa vérité démontrée* du pasteur Benedict Pictet (Genève, 1714), un « *Dialogue sur la religion entre un protestant & un catholique romain* » (Genève, 1713), *l'Histoire des variations de l'Eglise gallicane* que Jean-Baptiste Renoult, cordelier converti au protestantisme, écrit en 1703 en réponse à *l'Histoire des variations des églises protestantes* de Bossuet⁴⁵ et enfin les *Monuments authentiques de la religion des grecs* de Jean Aymon (La Haye, 1708), ouvrage qui attaque la vérité de « plusieurs confessions de foy des chrétiens orientaux produites contre les théologiens reformez par les prélats de France et les docteurs de Port-Royal dans leur fameux ouvrage de la *Perpétuité de la foy de l'Eglise catholique* ». Notons le caractère particulier des deux derniers auteurs qui, passés d'une religion à l'autre, peuvent être qualifiés d'intermédiaires malgré la violence de leurs écrits⁴⁶.

Les ouvrages les plus fréquents des auteurs réformés restent des sermons (7) ou des livres de dévotion (5). Parmi ces derniers se trouvent *l'Entretien pieux d'un fidèle avec son pasteur* de Bénédicte Pictet (Genève, 1710), *La Morale de l'Evangile* de Lucas (Genève, 1710) et les inévitables *Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs*

44. Dans la totalité de la bibliothèque, les ouvrages de controverse sont au nombre de 987. Parmi eux, la « polémique », qui désigne la controverse au sens strict, compte 598 titres. Ce qui donne une proportion de 61 %. Dans les ouvrages publiés à partir de 1696, les 46 titres de « polémique » représentent seulement 19 % de 237 titres de controverse.

45. *Histoire des variations de l'Eglise gallicane en forme de Lettres écrites à M. de Meaux*, Amsterdam, 1705.

46. Aymon, né catholique, est entré dans les ordres et fut aumônier de l'évêque de Maurienne qu'il suivit à Rome. Converti au protestantisme, il séjourne à Berne, puis en Hollande. Il semble être revenu en partie au catholicisme au début du XVIII^e siècle, époque où il rentre en France et où le cardinal de Noailles lui donne une pension et le place au séminaire des Missions étrangères. Mais il finit ses jours, ministre réformés à la Haye.

de la mort de Drelincourt, dans une édition tardive de 1712⁴⁷. Les sermons sont souvent des commentaires de l'Écriture, tels les *Sermons sur divers textes de l'écriture sainte* du pasteur Claude (Amsterdam, 1713⁴⁸) ou de Pierre Butini (Genève, 1708). Une préoccupation qui se retrouve dans la réédition des analyses des *Epîtres* de saint Paul de Piscator (Herborn, 1696⁴⁹). Toutefois, les sermons s'attaquent aussi au problème de la tolérance, lequel est repris différemment dans d'autres ouvrages comme *Les Plaintes des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France* (Cologne, 1713) du pasteur Claude⁵⁰ ou le célèbre écrit de Bayle, *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « contrains-les d'entrer »*, ou *Traité de la tolérance universelle* (Rotterdam, 1713⁵¹).

A côté de cet ensemble, les quelques ouvrages d'auteurs catholiques sont plus directement axés sur la controverse : 13 sur 18.

Certains répondent aux écrits polémiques évoqués plus haut. Tel est le cas d'Eusèbe Renaudot et de sa *Defense de la perpétuité de la foy contre les calomnies et faussetés du livre (du Sr Aymon) intitulé : Monuments...* (Paris, 1709). Mais d'autres répondent à des écrits, absents du catalogue. Il s'agit d'Arnauld polémiquant avec le pasteur Claude, qui répondait lui-même à la *Perpétuité de la foi*⁵². Mais à côté de cette controverse, quasiment dominée par les auteurs jansénistes, apparaît un second caractère. Il s'agit de l'importance, comme dans les écrits des réformés évoqués plus haut, d'auteurs « intermédiaires », passés de l'une à l'autre des confessions. Tel est le cas de Brueys (trois titres) ou de Papin (« *Les deux voyes opposées en matière de Religion par M. Papin ci-devant prêtre de l'Eglise anglicane* », Liège, 1713)⁵³.

47. Première édition, Charenton, 1651.

48. Première édition, Genève, 1693.

49. Première édition, Herborn, 1593.

50. Première édition, Cologne, 1686.

51. Première édition, Cantorbéry, 1686 - 88.

52. Ces ouvrages en chaîne sont les suivants : *La Perpétuité de la Foy de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie, avec la réfutation de l'écrit d'un ministre contre ce traité divisée en trois parties* (par Arnauld et Nicole), Paris, 1664 ; Claude (Jean), *Réponse aux deux traités intitulés La perpétuité de la foy de l'Eglise catholique touchant l'eucharistie*, Charenton, 1665 ; Arnauld, *La Perpétuité de la foy de l'Eglise catholique deffendue contre le livre du sieur Claude, ministre de Charenton*, Paris, 1669 - 1674, dont on a ici deux rééditions de 1711 et 1713.

53. Brueys, né protestant, se convertit au catholicisme dont il devient un des plus zélés défenseurs. Avocat à Montpellier, la bibliothèque possède la quasi totalité de ses ouvrages. Le cas d'Isaac Papin est plus complexe. Il est d'abord pasteur à Genève. Mais il adopte les idées de Pajon sur le libre arbitre et passe en

Parmi les quelques ouvrages recensés ici se glissent un petit nombre d'apologies du christianisme. Il s'agit de la *Réponse ou Critique des Lettres philosophiques* (de Voltaire) par le Coq de Ville-ray (Bâle (Reims), 1735) ou encore du *Nouvel athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinoza par un religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur* (François Lamy, Paris, 1696).

Un thème ressort de tous ces écrits, aussi bien réformés que catholiques, qui est celui de la tolérance. Celle-ci est envisagée sous tous ses angles, tant politique que théologique, avec les œuvres de Jurieu, de Bayle ou de Thomassin (*Traité dogmatique et historique des édits & autres moyens dont on s'est servi dans tous les tems pour maintenir l'unité de l'Eglise catholique*, Paris, 1703⁵⁴). C'est cette tolérance, qui préoccupe tant Colbert au soir de sa vie et qui fait l'objet du virulent « Projet d'ordonnance contre le livre de Pierre-François Le Courayer »⁵⁵. Dans ce violent réquisitoire contre toute forme de « tolérantisme », le janséniste Colbert s'aligne sur les plus célèbres écrivains du mouvement, notamment sur Arnauld, « ce grand défenseur de l'Eglise contre les hérétiques » comme le nomme Quesnel⁵⁶.

Les livres récents de l'évêque de Montpellier, comme ses écrits, rendent ainsi un même témoignage, celui d'un dialogue inexistant entre « jansénisme » et protestantisme et d'une lutte acharnée, de la part des jansénistes, pour se maintenir dans le camp que la stricte orthodoxie catholique tend à leur refuser.

Un regard sur la totalité des ouvrages du catalogue rangés dans cette polémique (598) semble confirmer ce constat.

Tout d'abord, ces ouvrages sont anciens et paraissent provenir, en grande partie, d'achats effectués par les prédécesseurs de Colbert. En effet, leur groupement de dix en dix ans, à partir des titres datés, montre distinctement un regain d'intérêt dans la décennie qui suit chaque nouvel évêque, celui de Colbert excepté⁵⁷. Outre le

Angleterre, où l'évêque d'Ely lui confère les ordres. On le retrouve en Hollande, où Jurieu le dénonce. Fatigué de sa vie errante, il entre en relation avec Bossuet, et abjure le 15 janvier 1690. Il devient un adversaire déclaré de la tolérance, qu'il avait implorée avant son abjuration.

54. Première édition, Paris, 1700, qui reprend, après la mort de Thomassin, un ouvrage plus ancien : *Traité de l'unité de l'Eglise et des moyens que les princes chrétiens ont employés pour y faire rentrer ceux qui en étaient séparés*, Paris, 1686-88.

55. Colbert, *Œuvres, op. cit.*, Cologne, 1740, t. II, p. 657-738.

56. « Quesnel » (Joseph A.G. Tans), *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 12, col. 2732-2746.

57. Voir le schéma correspondant.

peu d'attrait que semble avoir l'évêque janséniste pour ces questions, la courbe ainsi obtenue montre l'importance, dans cette littérature, de la dernière décennie du XVI^e siècle et des deux premières décennies du XVII^e siècle, l'époque la plus florissante pour la polémique entre protestants et catholiques⁵⁸. On a donc ici une bibliothèque qui, si elle répond aux exigences de chaque nouveau prélat, suit aussi la production du livre de controverse. Colbert, qui achète peu de livres de controverse publiés au début du XVIII^e siècle, suit cette évolution.

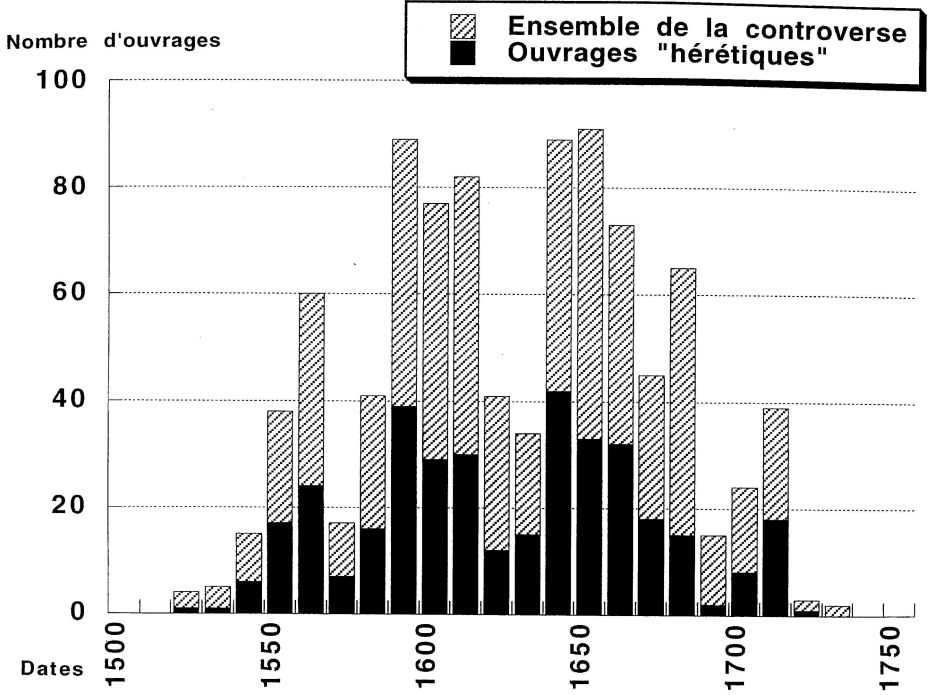
Si l'on envisage à présent la courbe des ouvrages que le catalogue rassemble sous l'épithète d'hérétiques, et qui sont en quasi totalité écrits par des protestants, on constate que ceux-ci suivent le même schéma. Les auteurs les plus fréquents apparaissent ainsi d'un autre temps. Toutes les œuvres de Calvin présentes dans ce catalogue (16 titres) ont été éditées au XVI^e siècle⁵⁹. Les œuvres des autres auteurs du XVI^e siècle rassemblant plus de sept titres (Bèze, Bullinger, Zanchius) sont également cantonnées dans des publications ne dépassant pas les toutes premières années du XVII^e siècle.

Ces livres anciens n'ont pas forcément pour objet premier la polémique. On trouve dans les ouvrages de Calvin : la *Supplex exhortatio ad Carolum Quintum...*, (s.l., 1543) ; le recueil de ses œuvres publié par Théodore de Bèze en 1597 (*Tractatus theologici omnes in unum volumen congesti*) ; quatre exemplaires de l'*Institution chrétienne*, et surtout des commentaires de l'Écriture sainte ou des sermons ayant également pour objet le texte sacré (10 titres). De même, les œuvres de Bullinger sont des résumés dogmatiques (*Résolution de tous les points de la religion chrétienne*, s.l., 1561 ; *Compendium Christianae religionis*, Zurich, 1556), des commentaires de l'Écriture (*Novum Testamenti Hist. Evangelica cum Commentariis*, Zurich,

58. Louis Desgraves, *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et Protestants en France* (1698-1685), 2 vol., Genève, 1984-1985. La période la plus riche en ouvrages va de 1598 à 1628 : avec 3595 titres, elle rassemble près de la moitié des ouvrages recensés jusqu'en 1685.

59. Il est vrai que les rééditions des ouvrages de Calvin au XVIII^e siècle sont rares (voir Quérard, *La France littéraire*) ; mais Colbert ne semble pas posséder non plus les *Opera omnia* publiées à Amsterdam en 1671 en neuf volumes in-folio. A moins que quelques-uns de ces volumes soient compris parmi ceux que l'on trouve désignés de la manière suivante : *In sacram scripturam Opera tum Latinum tum Gallico idiomate Variis typis*. Il y a en outre un exemplaire de *Soixante-cinq sermons sur l'Harmonie ou concordance des trois évangélistes*, recueillis par Rague-neau, Genève, 1562, faussement datés de 1662.

BIBLIOTHÈQUE DE CHARLES-JOACHIM COLBERT



1561) et, surtout, des sermons⁶⁰. Les ouvrages de Zanchius présentent les mêmes caractéristiques. Quant à ceux de Théodore de Bèze, s'ils sont plus marqués par la polémique, on y trouve aussi le recueil de ses œuvres dogmatiques publié en 1582 et ses *Annotationes in N. Testamentum* (s. l., 1594)⁶¹.

Comme on le voit à travers ces quelques exemples, Colbert se contentait pour ces auteurs d'ouvrages publiés depuis plus d'un siècle⁶², quelquefois dépareillés : tel est le cas des *Tractationes Theologicae* de Bèze, dont il ne possède qu'un volume. Publications anciennes et volumes dépareillés : on a là deux aspects qui semblent confirmer qu'il s'agit pour lui d'œuvres ayant perdu une grande partie de leur actualité.

Avec les ouvrages et les auteurs du XVII^e siècle, la controverse prend le dessus, mais elle est aussi d'un autre temps. Ici, les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Du Moulin (15 titres), Daillé (13 titres), Calixtus (9 titres), Claude (7 titres). Dans cet ensemble, un seul ouvrage, *Les Plaintes des protestants de France* du pasteur Claude, déjà évoqué, est une réédition de 1713. Ainsi, dans la bibliothèque de Colbert, comme dans la production générale, la controverse est du domaine du passé.

Conclusion

Peut-on dire, au terme de cette présentation, qu'entre jansénisme et protestantisme, le dialogue est à peu près absent ? On peut l'af-

60. Comme on le voit, il n'y a pas l'*Abrégé de la doctrine évangélique et papistique fait par articles opposés l'un à l'autre* (Genève, 1558), ni *La manière de cognoistre et discerner la vraye et ancienne religion et doctrine qui est celle des prophètes de Jesus-Christ et de ses apôtres, d'avec la faulse et nouvelle du pape et de ses sectateurs, faicte par articles opposez l'un à l'autre* (s.l. ni date, 1562).

61. La première édition de ce *Nouveau Testament* est de Paris, 1556 (Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris, 1959, n° 3828). Haag donne comme dates d'édition ultérieures 1582, 1588, 1598, 1642, non 1594. Il cite à propos de cet ouvrage le jugement de Richard Simon : « Il faut avouer de bonne foy que Théodore de Bèze a surpassé dans ses notes sur le Nouveau Testament la plupart des autres protestants qui ont écrit avant lui sur cette matière. L'on y trouve beaucoup d'érudition. Elles seraient plus utiles s'il n'y avait pas inséré tant de théologie ».

62. On doit toutefois excepter un recueil de lettres de Mélancthon publié à Londres en 1642. Le catalogue donne : *Epistolarum libri 4 quibus accesserunt Thoma Mori & Ludov Vivis epistolae curante Casp. Peevero*, Londres, 1642, un vol. fol. Il s'agit probablement du second volume de : *Erasmii, Melancthonis, etc. epistolae*, London, 1642, 2 vol., in-fol.

firmer si l'on s'en tient à un niveau explicite. A ce niveau, les jansénistes sont et se veulent comme Arnauld, de « grands défenseurs de l'Eglise contre les hérétiques ». Colbert est bien l'un des leurs lorsqu'il rédige son mandement contre Le Courayer ou lorsque, en 1704, afin que les Etats accordent des subsides aux fugitifs, il prend la défense des « pauvres catholiques des Cévennes » persécutés⁶³. Dans un tel contexte, la controverse, qui n'a servi qu'à conforter chacun dans son propre camp, n'est plus de mise, même si Colbert dispose dans sa bibliothèque de l'essentiel de ce qui a été produit en ce domaine.

Pourtant, Colbert est aussi celui qui, avec Pouget, publie le célèbre *Catéchisme de Montpellier* dans lequel s'exprime le souci de mettre l'Écriture sainte à la portée de tous. En cela, les auteurs des *Instructions générales en forme de catéchisme* se placent dans la ligne des traductions réalisées par Port-Royal. Rappelons en effet que, pour les Messieurs de Port-Royal, qui publient la traduction de la Bible à la fin du XVII^e siècle, la lecture de l'Écriture est une obligation inhérente au statut même de chrétien. Cette position, clairement exprimée par Sacy dans la préface du *Nouveau Testament de Mons*, est fort éloignée de celle des catholiques « orthodoxes » pour lesquels cette lecture est, certes, un droit reconnu à tout fidèle, mais un droit soumis à l'autorité ecclésiastique⁶⁴.

Or, dans ce domaine particulier de l'Écriture sainte, le témoignage des bibliothèques jansénistes devient différent. On a vu au passage combien les commentaires de l'Écriture étaient fréquents dans les ouvrages « hérétiques » de la controverse. Mais il faudrait évoquer aussi les éditions des Bibles, du Nouveau Testament ou des Psaumes, rangés, comme il se doit, en *Scriptura sacra*. Dans les titres parus à partir de 1696, ces ouvrages sont au nombre de 27. On peut y distinguer trois groupes : les éditions de Port-Royal (9) ; les autres éditions catholiques (10) ; les éditions protestantes (10). Cette « ouverture » de la bibliothèque de Colbert aux différentes « Bibles » pourrait être attribuée aisément au caractère « bibliophile » de l'évêque de Montpellier. Une étude complète des Bibles du catalogue pourrait conduire aux mêmes conclusions.

63. Henri Bosc, *La Guerre des Cévennes 1702-1710*, Les Presses du Languedoc (6 volumes, 1985-1993), t. 3, p. 15.

64. Bernard Chédozeau, « Les grandes étapes de la publication de la Bible catholique en français du concile de Trente au XVIII^e siècle », *Le Grand siècle et la Bible*, Paris, 1989, p. 341-360.

Toutefois, nous avons constaté une « ouverture » analogue dans les petites bibliothèques des prêtres jansénistes. Nous évoquerons dans cette conclusion les livres de Jean Nérot, l'un des proches de l'évêque de Montpellier, mort sans sacrements en 1750. Dans la bibliothèque de ce prêtre, limitée à 299 titres, il y a quatre Bibles protestantes, un psautier en latin, cinq Bibles catholiques dont trois en français (une vieille Bible de Louvain et deux autres de la traduction de Sacy) et le *Nouveau Testament* d'Erasmus⁶⁵.

On retrouve, parmi les Bibles du prêtre comme parmi les Bibles du prélat, une sorte d'équilibre entre auteurs protestants et auteurs catholiques. Tout se passe comme si les jansénistes étaient autant lecteurs des traductions protestantes que des traductions de Port-Royal.

Ainsi, en dépit des prises de position hautement polémiques de chaque clan, c'est dans la lecture de l'Écriture qu'un dialogue existe, de fait, entre jansénisme et protestantisme. De cette polémique explicite comme de ce dialogue dans le non-dit, les bibliothèques restent le fidèle reflet⁶⁶.

65. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Entre frères ennemis, les prêtres jansénistes de Montpellier témoins de la vérité », art. cit.

66. Autre preuve du même rapprochement : les livres « jansénistes » présents dans les bibliothèques ecclésiastiques se rangent prioritairement dans deux catégories : la théologie polémique certes, mais aussi l'Écriture (Voir Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Le jansénisme dans les couvents de Toulon au XVIII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, op. cit., p. 57-79).